

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE L'ISLET**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **8 août 2017** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault  
Siège #3 - France Thibodeau  
Siège #4 - Gaston Bourgault  
Siège #5 - Karine Godbout  
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Nelson Lacroix

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Roxanne Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08**  
**88**

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**  
**03.01 - Séance ordinaire du 3 juillet 2017**

- 04 - LÉGISLATION**
- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
  - 05.01** - Acceptation des comptes
  - 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
  - 05.03** - Adoption des journaux
  - 05.04** - Résolution Revenu Québec - accès et transmission de documents
  - 05.05** - Demande d'aide financière - construction de la Maison d'Hélène
  - 05.06** - Autorisation de paiement des comptes entrés durant les vacances
  - 05.07** - ADMQ - Colloque de zone
  - 05.08** - MAMOT - propositions de rémunération du personnel électoral
  - 05.09** - Demande d'autorisation - Stop payant- Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny
- 06 - SÉCURITÉ INCENDIE**
  - 06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
  - 06.02** - Subvention Unité de sauvetage
- 07 - RÉSEAU ROUTIER**
  - 07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante
  - 07.02** - Synthèse de mesures - Enseigne de limites de vitesse
  - 07.03** - Lettre du MTQ - Travaux d'asphaltage sur la route 204 Est
  - 07.04** - Recommandations d'activités d'entretien - ponts municipaux
  - 07.05** - Demande de monsieur Bernard Tremblay
  - 07.06** - Soumission pour les enseignes des numéros civiques
  - 07.07** - Excavation Gagnon et Frères Inc. - recommandation de paiement # 1
- 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
  - 08.02** - Insalubrité morbide
  - 08.03** - Entente Saint-Marcel - Usine de traitement des eaux usées
- 09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
  - 09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
  - 09.02** - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
- 11 - TOURISME**
  - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
  - 11.02** - Invitation à titre de dignitaire - Jamboree du Club VTT les défricheurs
- 12 - LOISIRS ET CULTURE**
  - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
  - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
  - 12.03** - Lettre de remerciement - Fabrique St-Pamphile
  - 12.04** - Refus subvention - Programme Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec
  - 12.05** - Soumission réfection partielle de la toiture - Salle Municipale
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 - VARIA**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2017-08  
89**

#### **03.01 - Séance ordinaire du 3 juillet 2017**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **04 - LÉGISLATION**

#### **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2017-08  
90**

#### **05.01 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 19 590,84 \$ payable par chèques;
- 5 101.33 \$ payable par dépôts directs.

Pour un grand total de 24 692.17 \$ pour la période de juillet.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillers Karine Godbout et Sylvain Chabot. Les initiales ont été apposées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08  
91**

#### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de juillet 2017, au montant total de 36 232.05 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	12 839.77 \$
• Salaires nets versés	15 731.91 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>7 660.37 \$</u>
• Total	36 232.05\$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08  
92**

**05.03 - Adoption des journaux**

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journaux généraux # EJ-06-19 à EJ-06-22 : CONCILIATION BANCAIRE DU MOIS DE JUIN 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08  
93**

**05.04 - Résolution Revenu Québec - accès et transmission de documents**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault, que la directrice générale et secrétaire trésorière, Magguy Mathault soit autorisée :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR - Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclus le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08  
94**

**05.05 - Demande d'aide financière - construction de la Maison d'Hélène**

CONSIDÉRANT QUE le projet de La Maison d'Hélène est présentement en campagne de financement et ce, depuis le 19 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation de La Maison d'Hélène sollicite notre participation soit en argent, en matériaux ou encore en main-d'oeuvre spécialisée;

PAR CONSÉQUENT,

il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Sylvain Chabot et résolu d'accepter la demande d'aide pour la construction de La Maison d'Hélène à raison de 1\$ per capita, représentant un montant de 531\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08  
95**

**05.06 - Autorisation de paiement des comptes entrés durant les vacances**

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Patrice Thériault et résolu d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes qui sont entrés durant la période des vacances.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08  
96**

**05.07 - ADMQ - Colloque de zone**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Sylvain Chabot et résolu d'autoriser l'inscription de la directrice générale et secrétaire trésorière, Magguy Mathault au Colloque de zone Beauce-Côte-Sud qui se tiendra les 13 et 14 septembre prochain à Montmagny. Le coût du Colloque est de 135 \$ pour les 2 jours incluant les taxes et les dîners. Il est également résolu de rembourser les dépenses relatives à ce colloque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**05.08 - MAMOT - propositions de rémunération du personnel électoral**

La secrétaire trésorière adjointe, Roxanne Pelletier explique que le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire a fait parvenir le sommaire des propositions de rémunération du personnel électoral. L'analyse entre la rémunération actuelle et la nouvelle proposition sera faite par la directrice générale dès son retour de vacances et sera discuté à la prochaine réunion du conseil municipal.

**2017-08  
97**

**05.09 - Demande d'autorisation - Stop payant- Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny**

ATTENDU QUE la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny mène présentement une importante campagne de financement dans le but de faire l'acquisition d'un appareil d'IRM;

ATTENDU QUE la prochaine activité de financement est la tenue d'un "stop payant " qui se tiendrait le 16 septembre prochain de 9h à 14h;

ATTENDU QUE la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny doit avoir notre aval pour la tenue de cette activité dans la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Karine Godbout et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la tenue du "stop payant" sur le territoire de la Municipalité de Saint-Adalbert;

QUE le conseil municipal propose la tenue de l'activité à l'arrêt obligatoire (lumière clignotante) situé à l'intersection des rues Principale, Dumas et Bourgault.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

### **06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

Rien à signaler, le directeur incendie étant absent.

2017-08  
98

### **06.02 - Demande dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert désire faire une demande dans le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE pour être éligible l'organisation doit obtenir un Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert demande à la MRC de l'Islet la possibilité d'établir un Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) avec la Municipalité de Saint-Adalbert;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert s'engage à signer avec la MRC de l'Islet ledit Protocole local d'intervention d'urgence à cet effet;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert demande également de déposer la demande d'aide financière dans le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier au Ministère de la Sécurité Publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **07 - RÉSEAU ROUTIER**

### **07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante**

La conseillère représentante, Karine Godbout discute de la lettre de M. Bernard Tremblay. Le responsable des travaux publics donne des détails sur les possibilités de correction mais une visite des lieux sera faite par cette dernière afin de valider s'il est de la responsabilité de la municipalité de faire exécuter ces travaux.

Il est également question des bris sur le 7<sup>e</sup> rang Est lors des derniers travaux. Elle demande des détails sur les actions possibles afin de corriger la situation.

#### **07.02 - Synthèse de mesures - Enseigne de limites de vitesse**

La secrétaire trésorière adjointe, Roxanne Pelletier, fait la lecture de la synthèse des mesures de vitesse pour les véhicules entrants et sortants.

Une personne de l'assistance demande s'il est possible d'avoir plus de détails sur le rapport, afin de voir les heures où la circulation est la plus rapide.

Un rapport détaillé sera présenté à la prochaine réunion du conseil.

**Les données de l'enseigne de limites de vitesse sont les suivantes (Mario Chouinard) pour la période du 13 mai au 6 juin 2017 :**

**Véhicules entrants (ceux qui passent devant l'enseigne, du côté des chiffres lumineux) :**

< = à 50 km/h : 144 (22,86 %)

51 - 70 km/h : 436 (69,21 %)

71 - 90 km/h : 49 (7,78 %)

91 - 110 km/h : 1 (0,16 %)

**Véhicules sortants (ceux qui arrivent derrière l'enseigne) :**

< = à 50 km/h : 1 (2,13 %)

51 - 70 km/h : 29 (61,70 %)

71 - 90 km/h : 17 (36,17 %)

91 - 110 km/h : 0

**Les données de l'enseigne de limites de vitesse sont les suivantes (Mario Chouinard) pour la période du 7 juin au 9 juillet 2017 :**

**Véhicules entrants (ceux qui passent devant l'enseigne, du côté des chiffres lumineux) :**

< = à 50 km/h : 123 (21,47 %)

51 - 70 km/h : 393 (68,59 %)

71 - 90 km/h : 54 (9,42 %)

91 - 110 km/h : 3 (0,52 %)

**Véhicules sortants (ceux qui arrivent derrière l'enseigne) :**

< = à 50 km/h : 1 (4,35 %)

51 - 70 km/h : 13 (56,52 %)

71 - 90 km/h : 9 (39,13 %)

91 - 110 km/h : 0

**07.03 - Lettre du MTQ - Travaux d'asphaltage sur la route 204 Est**

Le maire, René Laverdière, fait la lecture de la lettre du Ministère des Transports faisant suite à notre résolution #2017-05-61. Il mentionne également que la continuité des travaux déjà effectués pour la réparation de la route 204 se poursuivra sous peu.

**07.04 - Recommandations d'activités d'entretien - ponts municipaux**

Le maire, René Laverdière explique les recommandations d'activités d'entretien des ponts municipaux. Seulement le pont P-04039, situé sur le 2e rang, a besoin de plus de travaux. Nous devons faire l'installation de panneau d'obligation de descendre de bicyclette puisque l'espacement des planches du tablier est supérieur à 12 mm. Il est également suggéré de combler adéquatement les espaces en remplaçant les planches problématiques.

Une copie du rapport a été remise au responsable des travaux publics.

**07.05 - Demande de monsieur Bernard Tremblay**

Le sujet a été discuté au point 07.01.

**07.06 - Soumission pour les enseignes des numéros civiques**

CONSIDÉRANT QUE nous devons changer les enseignes de signalisation des numéros civiques à cause de la décoloration;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les soumissions suivantes (avant taxes applicables) :

- Signel Services Inc. : 10,50 \$ / unité;
- Kalitec : 13,08 \$ / unité;
- Spectralité / Signoplus : 13,25 \$ / unité;
- LettroPhil : 12 \$ pour 2 autocollants / unité.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Gaston Bourgault et résolu :

QUE le conseil accepte la soumission de Signel Services au coût de 10,50 \$ / unité avant taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08  
100**

**07.07 - Excavation Gagnon et Frères Inc. - recommandation de paiement # 1**

CONSIDÉRANT QUE nous avons accepté la soumission la plus basse d'Excavation Gagnon et Frères Inc. à 188 525,00 \$ avant taxes applicables pour les travaux sur le 7e rang Est;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel du contrat est de 186 021,92 \$ avant taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE dans ce montant, il est inclus des travaux supplémentaires de 18 702,12 \$ avant taxes applicables;

PAR CONSÉQUENT,

il est proposé par Gaston Bourgault,

appuyé par Sylvain Chabot

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert accepte la demande de paiement no. 1 au montant de 167 419,73 \$ (plus taxes applicables). Un montant de 18 602,19 \$ (avant taxes applicables) équivalent à 10% du coût des travaux exécutés, est retenu dans le cadre de cette demande.

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert retienne toutefois, le montant des travaux supplémentaires plus 10 % de retenue et ce, avant taxes applicables jusqu'à l'autorisation de monsieur Michel Hallé de la firme Norda Stelo. Ce dernier est en attente des pièces justificatives pour le montant supplémentaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant**

Le conseiller représentant, Gaston Bourgault mentionne que lors de la dernière réunion, il y a eu congédiement d'un employé. Une réunion aura lieu mercredi le 9 août prochain à la salle du conseil de Sainte-Perpétue à 19h30.

Le maire René Laverdière assistera à cette réunion, Gaston Bourgault ne pouvant être présent.

**2017-08  
101**

**08.02 - Insalubrité morbide**

ATTENDU QUE des situations d'insalubrité morbide peuvent se produire dans la plupart des municipalités du Québec;

ATTENDU QUE dans ces cas, la municipalité ne peut intervenir seule pour contrer ce genre de situations;

ATTENDU QUE la possibilité de regrouper des intervenants publics, tels la MRC de L'Islet, le CISSS de Chaudières-Appalaches ainsi que la Sureté du Québec afin de concerter les actions rapidement et de façon efficace;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE le conseil municipal accepte le principe de regroupement de services publics régionaux afin de solutionner d'éventuelles situations d'insalubrité morbide:

QUE le conseil municipal accepte de signer une entente de collaboration avec des partenaires publics afin de donner suite à cette proposition.

QUE le conseil municipal nomme Magguy Mathault, directrice générale et/ou René Laverdière à signer la documentation relative à cette fin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2017-08  
102**

### **08.03 - Entente Saint-Marcel - Usine de traitement des eaux usées**

ATTENDU QUE les employés des municipalités de Saint-Adalbert et de Saint-Marcel ont suivi la même formation concernant le programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées-Traitement des eaux usées par étang aéré (OW-2, cas particulier);

ATTENDU QUE chacune des deux municipalités ont seulement un employé formé pour ce type de travail, soit pour l'entretien, le suivi et la prise de donnée spécifique pour le traitement des eaux usées par étang aéré;

ATTENDU QU'un service d'entraide mutuelle entre les deux municipalités pourra être fait si un employé ne peut se présenter au travail à cause d'un évènement hors de son contrôle ou d'une situation d'urgence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert permette un service d'entraide mutuel occasionnel pour l'entretien, le suivi et la prise de données spécifiques pour le traitement des eaux usées par étang aéré entre la Municipalité de Saint-Adalbert et de Saint-Marcel:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert demande qu'une entente soit signée avec la Municipalité de Saint-Marcel à cet effet afin de valider les taux de facturation horaire et de déplacements lors de l'entraide mutuelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

La conseillère représentante, France Thibodeau mentionne que le 5 juillet dernier a eu lieu l'inauguration du jardin intergénérationnel. Beaucoup de personnes étaient présentes et ce fut un succès.

Une activité se tiendra jeudi le 10 août avec la CDC ici Montmagny-L'Islet, les jeunes du terrain de jeux ainsi que les résidents de l'OMH de Saint-Adalbert.

**09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant**

Rien à signaler.

**10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant**

Le conseiller représentant, Patrice Thériault, mentionne que la réunion qui devait avoir lieu le 28 juillet a été remise à une date ultérieure.

**11 - TOURISME**

**11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante**

Rien à signaler.

**11.02 - Invitation à titre de dignitaire - Jamboree du Club VTT les défricheurs**

Les conseillers laissent porter la demande.

**12 - LOISIRS ET CULTURE**

**12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant**

Rien à signaler.

**12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant**

Rien à signaler, le conseiller représentant étant absent.

**12.03 - Lettre de remerciement - Fabrique St-Pamphile**

La secrétaire trésorière adjointe, Roxanne Pelletier, fait la lecture de la lettre de remerciements de la Fabrique de Saint-Pamphile pour la

participation financière lors de la fête soulignant le départ et l'implication de l'abbé Martin Patrice Pelletier.

#### **12.04 - Refus subvention - Programme Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec**

Le maire René Laverdière mentionne que notre demande a été refusée dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec. Un nouvel appel de projets devrait être réalisé au courant de la prochaine année.

**2017-08  
103**

#### **12.05 - Soumission réfection partielle de la toiture - Salle Municipale**

CONSIDÉRANT QUE la toiture de l'entrée à l'étage et la toiture du cabanon de la salle municipale a besoin de réparation puisque celles-ci présentent quelques signes de pourriture;

CONSIDÉRANT l'importance de ne pas laisser se détériorer les bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission de Constructions Réalise Inc. au montant de 4 278,15 \$ avant taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Patrice Thériault et résolu

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert accepte la soumission de Constructions Réalise Inc. pour la réalisation des travaux de réfection de la toiture de l'entrée à l'étage et du cabanon de la salle municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une personne de l'assistance demande de l'information concernant le défibrillateur. Elle demande ce qu'elle doit faire en cas d'urgence nécessitant cet appareil. Le maire René Laverdière mentionne qu'en premier lieu, il est important de composer le 911. Par la suite, composer le numéro de téléphone rejoignant les radios des pompiers, et une personne formée pour l'utilisation de cet appareil se rendra à la résidence.

#### **14 - VARIA**

Aucun sujet

#### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Gaston Bourgault, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.30hrs

---

René Laverdière, maire

---

Roxanne Pelletier, sec. trés. adj.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Roxanne Pelletier, sec. trés.adj.